

« Le développement durable comme facteur de dynamisme pour les communes rurales »

Mise en réseau d'expériences

Trémargat, le 22 décembre 2012

Remerciements

BRUDED remercie chaleureusement la commune de Trémargat de son accueil et de son aide pour la préparation de cette Rencontre. Un grand merci à Eric Bréhin, son maire, pour sa collaboration précieuse et le temps qu'il nous a consacré, ainsi qu'à Hervé Derrien de Terrachanvre.

Programme

- 9h45 : Accueil par Eric BREHIN, maire de Trémargat et Charles-Edouard FICHET, co-président de BRUDED
- 10h00 : Tour de table des participants
- 10h15 : Trémargat : une vision partagée d'une logique territoriale de développement durable, par Eric BREHIN, maire (présentation et bref temps d'échanges)
- 11h00 : Echanges – Les questions suivantes pourraient être abordées :
- 12h30 : Conclusions, par BRUDED
- 12H45 : Repas bio à Trémargat au restaurant Coriandre (13 € à la charge des participants)
- 14h00 : Visites sur la commune
- L'entreprise Terra chanvre avec Hervé Derrien son gérant
 - Le café associatif géré par l'association la Pépie
 - La salle des associations rénovée dans le cadre d'un chantier participatif
- 16h00 : Fin de la journée



Plan du compte-rendu

- 1- Les participants
- 2- Introduction
- 3- L'intervention d'Eric Bréhin, Maire de Trémargat
- 4- Les réactions des participants
- 5- Des interventions de Silfiac et de l'Île de Sein
- 6- Dans le désordre des idées à retenir
- 7- La présentation de Coriandre et de Terrachanvre

1- Les participants

Commune	Contact	Fonction
TREMARGAT	Eric BREHIN	Maire
TREMARGAT	Olivier JEGOU	Adjoint
ARZANO	Patrick LE NOHAZIC	Adjt urbanisme
ARZANO	Alain LE BRUSQ	Conseiller
ARZANO	Louis CALVAR	Conseiller
BERRIEN	Marie-Pierre COANT	Maire
BIEUZY LES EAUX	Léon QUILLERE	Maire
GAËL	Jean GUILLOUET	Adjoint
GAËL	Denis JASLET	Adjoint
GAËL	Jean JANET	Adjoint
GUIMAËC	Georges LOSTANLEN	Maire
GUIMAËC	Yvette ETIEN	Adjointe
ILE DE SEIN	Serge COATMEUR	Adjoint
LOCQUeltas	Henri LE PORHO	Maire
MOTREFF	Daniel CAILLAREC	Adjoint
MUEL	Marcel MINIER	Maire
MUEL	David ROUYER	
MUEL	Joël GUILLARD	Adjoint
MUEL	Alain RISSEL	
MUEL	Souad LAGMIRI	
PLOURHAN	Anne LE TILLY	Conseillère
ST-BRIEUC-DE-MAURON	Charles-Edouard FICHET	Maire
ST-BRIEUC-DE-MAURON	Jocelyne Renault	Conseillère
ST-BRIEUC-DE-MAURON	Dominique Le Gall	Gérante gite/Bar
ST-BRIEUC-DE-MAURON	Janick	Institutrice
SILFIAC	Serge MOËLO	Maire
CG22	Till HARRES	Chargé de mission DD

2- Introduction

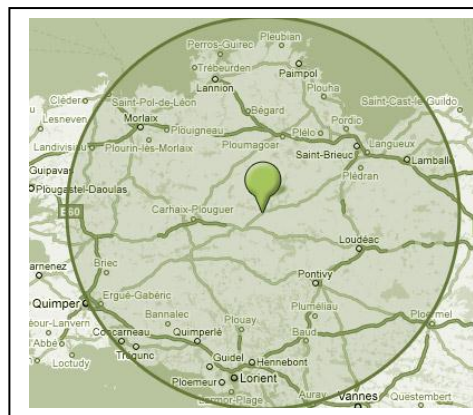
Nombre de petites communes, en particulier en zones rurales reculées, luttent pour améliorer l'attractivité de leur territoire. Une première Rencontre sur ce sujet, à Saint-Rivoal, avait permis de réfléchir à la question de « Comment maintenir la vie sur les petites communes ? ». Nous avons souhaité poursuivre avec de nouvelles interrogations : « Une démarche de développement durable peut-elle être à même de favoriser le dynamisme d'une petite commune et quels sont les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir ? »

Le témoignage de la commune de Trémargat, petite commune de 178 habitants du Centre Ouest Bretagne, reconnue pour sa vitalité, nous a paru approprié pour introduire les débats. La logique d'un développement durable y est partagée par une majorité de la population et malgré sa taille et son isolement, les projets ne manquent pas. L'objectif était de tenter de décrypter comment la municipalité accompagne ce dynamisme local et d'aller à la rencontre d'acteurs locaux ayant fait le choix de vivre et travailler sur ce territoire.



Quelques repères sur la commune de Trémargat :

- ▶ Située à 15 minutes de Rostrenen, 30 minutes de Carhaix et Guingamp.
- ▶ Superficie : 1390 hectares, dont 600 de terres agricoles. Pas de remembrement.
- ▶ Population : 170 habitants. En légère hausse depuis 20 ans.
- ▶ Densité : 12 hab/km².
- ▶ Pas d'école, par choix, pour éviter la concurrence avec celles des communes voisines.
- ▶ Communauté de communes de Kreiz Breizh.
- ▶ Activités économiques :
 - 15 fermes, dont plusieurs en circuits courts et vente directe, un paysan boulanger
 - Terra chanvre : entreprise de production de chanvre bio pour le bâtiment
 - Coriandre : restaurant et traiteur, produits bios et locaux
 - Base nautique gérée par une association
 - Ferme pédagogique
 - Artisans classiques et d'art
- ▶ Commerce :
 - Café cabaret géré par une association



3- Présentation d'Eric Bréhin : Trémargat ou une vision partagée d'une logique territoriale de développement durable

Un contexte et une histoire bien spécifiques ...

La commune est située à l'écart des grands axes de circulation et des bassins d'emploi. Le territoire est accidenté, le sol est granitique et peu propice à l'agriculture intensive.

A la fin des années 70, l'exode rural et le peu d'intérêt pour des terres agricoles non remembrées et peu productives a permis l'installation d'agriculteurs sur des systèmes alternatifs et durables, basés sur les circuits courts et la vente directe. Leur implication dans la vie locale a été à l'origine de la mutation de la commune qui, progressivement, a attiré de nouveaux habitants désireux de s'installer sur un territoire en adéquation avec leur projet de vie et, pour certains d'entre eux, de travail.



... qui expliquent que la majeure partie de la population soit porteuse d'une vision « durable » du développement de son territoire...

L'intégration de ces nouveaux habitants a été largement facilitée par le fait qu'ils sont porteurs de valeurs proches de celles du monde paysan d'autrefois. La rudesse du territoire et la pauvreté des terres étaient compensées par la solidarité, le lien social et le faire ensemble. Aujourd'hui encore, Trémargat est l'une des communes les plus pauvres du département, tant pour les moyens financiers dont elle dispose que pour les revenus de ses habitants. Sa richesse semble résider dans le fait qu'une majorité de Trémargatais partage une vision « durable » de leur territoire, une volonté de s'impliquer dans son devenir et de se prendre en main collectivement.

... que les municipalités successives ont essayé d'accompagner pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de la commune, ...

L'une des originalités de la commune, c'est le principe généralement admis, que les équipes municipales doivent se renouveler de manière importante à chaque mandat. Du fait que la population soit porteuse de la dynamique, le rôle des élus est plus de l'accompagner afin que les projets et les initiatives puissent se concrétiser. Pour ce faire, la municipalité définit un cadre d'orientations générales à la fois claires et souples, ouvertes aux envies et aux propositions des habitants. Le renouvellement régulier des élus, maire compris, permet aussi à plus de citoyens d'être responsables de la conduite de la commune et favorise l'émergence d'une culture de l'implication dans la vie locale.

... comme certains exemples de réalisations ou de projets le montrent.

▶ Un PLU adapté à la commune

Plus petite commune des Côtes d'Armor dotée d'un PLU. Il prévoit la possibilité de construire dans le bourg et dans huit villages, la mixité des activités agricoles et artisanales.

▶ Un projet d'épicerie en circuit court (travaux démarrés)

Trémargat (22) : le projet du café multiservices prend forme (Brèves No15/Mai 2011)

Que serait la vie à Trémargat sans son café multiservices ? Les élus et les habitants de cette commune de 178 habitants nichée au cœur de la campagne à l'ouest des Côtes d'Armor connaissent parfaitement la réponse et, ensemble, font tout pour que cela n'arrive pas. C'est pourquoi, la commune a fait le choix au milieu des années 90 d'acquérir le Tremargad café qui est devenu, au fil du temps, le cœur de la commune. D'abord confié à des gérants, il est depuis 2008 animé par une association locale baptisée « La Pépie ». Grâce à l'enthousiasme et l'implication de ses bénévoles, il est devenu pour les Trémargatois un espace de rencontres, de culture et d'échanges. Toutefois, afin de pérenniser cette aventure financièrement fragile et après une enquête auprès de la population sur ses attentes, la municipalité a validé la création d'une extension qui permettra d'y ajouter un service d'épicerie. L'acquisition du bâtiment attenant au café actuel sera dans un premier temps portée par L'Etablissement Public Foncier de Bretagne. L'offre sera basée sur le principe du « circuit court » (des producteurs locaux aux consommateurs), ainsi que sur les produits bio, lui donnant une orientation différente de celle des autres multiservices locaux et complémentaire à eux. Avec ce projet, les habitants de Trémargat démontrent à nouveau leur volonté et leur capacité de faire ensemble pour pallier leur manque de moyens.

▶ La rénovation de la salle des associations par des chantiers bénévoles

« A Trémargat, un chantier collectif pour transformer l'ancienne mairie en maison des associations. (Brèves No 17/juin 2011)

Fin mai, a été inaugurée la maison des associations de Trémargat, en présence des élus du conseil, de tous les animateurs de la vie associative locale et des habitants. La rénovation de cette ancienne Mairie a été réalisée, pour l'essentiel, par les associations locales et de nombreux bénévoles dans le cadre d'un chantier collectif qui s'est étalé sur un an. Les éco-matériaux ont été privilégiés et bien évidemment le chanvre biologique, car la société Terrachanvre a son siège sur la commune. Les bénévoles ont ainsi pu se familiariser avec les techniques d'isolation chaux-chanvre. Des ateliers de mosaïques ouverts à toutes les générations ont permis de créer une décoration murale avec leurs réalisations. Eric Bréhin, le Maire, a souligné « l'aide précieuse apportée par les associations et bénévoles. Non seulement elle a permis de diminuer considérablement le coût de la rénovation, mais aussi de renforcer encore les liens existant au sein de la population locale ». La place du bourg va être prochainement réaménagée avec le concours du CAUE et toujours dans ce même esprit d'associer toutes les compétences et bonnes volontés locales.

▶ Le projet d'aménagement de bourg par chantiers participatifs.

Dans le même esprit que pour la salle associative, il sera fait appel aux habitants pour réaliser ce chantier sur deux hivers. Le CAUE 22 a aidé la commune définir un projet simple, qui remplacera une partie du goudron par du vert et des plantations.

- ▶ Etre la première commune adhérente à Enercoop,

Trémargat (22) est la première commune bretonne à rejoindre Enercoop (Brèves No 22/Janvier 2012)

Après la commune du Chefresne dans la Manche, Trémargat a décidé de résilier ses contrats avec l'actuel fournisseur d'électricité EDF et a choisi comme nouveau fournisseur Enercoop (www.enercoop-bretagne.fr) pour la salle des fêtes, la mairie et autres locaux communaux. Enercoop est un fournisseur d'électricité produite par des énergies renouvelables. C'est une entreprise du secteur coopératif, à but non lucratif. Par ce choix en cohérence avec sa démarche globale, la commune souhaite à la fois soutenir la production et la consommation d'électricité dite « verte » et participer à un mouvement de réappropriation des questions énergétiques par les citoyens. Concrètement, la commune deviendra sociétaire d'Enercoop, par l'acquisition d'une part pour un montant de 100 €. Le coût supplémentaire des factures d'électricité est estimé à 500 € par an pour la commune. Il sera compensé en partie par les économies sur la consommation des bâtiments et par une légère augmentation de la location de la salle polyvalente.

Pour autant, la démarche n'est pas exempte de contradictions, de projets non aboutis... et des questions se posent quant à sa pérennité...

Les élus sont bien conscients que leur démarche et celle des habitants ne peut éviter certaines contradictions. Comme celle de la dépendance à la voiture, quasi imposée dans une commune isolée et non desservie par les transports collectifs. Le covoiturage est très difficile à mettre en œuvre, avec une densité de population aussi faible et des lieux de travail aussi dispersés.

Certains projets ont été mis en sommeil, comme les conseils de quartiers qui se sont vite essouffés car ne répondant pas à un véritable besoin. Ou encore le projet d'éco habitat groupé qui n'a pas trouvé d'écho suffisant.

Certains se demandent également si le modèle d'agriculture paysanne sera perpétué par les paysans de demain. S'il ne l'était pas, nul doute que cela aurait un impact sur la manière de vivre dans la commune.



4- Questions/ Réactions à l'intervention d'Eric Bréhin

« La question qui se pose à toutes les petites communes rurales est : Comment donner envie de venir poser ses valises sur ce territoire ? »

« Le risque est grand que le monde rural n'attire qu'une population appauvrie non choisie. »

« Comment éviter que Trémargat devienne une commune de vieux babas écolos ? »

« Il n'y pas de lieu idéal pour habiter, même pas Trémargat »

« On a une impression d'insularité terrienne, du fait de la situation en hauteur de la commune mais aussi parce qu'elle paraît isolée au cœur d'un territoire qui ne partage pas la culture trémargataise »

« La disparition programmée d'un très grand nombre de sièges d'exploitations risque de dévitaliser le tissu social et commercial des communes agricoles »

« Non, la commune ne sera jamais une cité dortoir, car il n'y a pas de bassin d'emplois important à proximité et en hiver, il n'est pas toujours facile d'y habiter »

Aux yeux de tous les participants, Trémargat est véritablement un territoire d'exception. Il était donc intéressant d'entendre le témoignage de communes « classiques », où la dynamique est plutôt impulsée par les élus car la population y est moins demandeuse.

5- Témoignages de Silfiac et de l'île de Sein

A Silfiac, à l'inverse selon Serge Moëlo, ce sont plutôt les élus qui sont moteurs et la population suit.

En l'absence de ce terreau historique ou culturel en lien avec le DD, la démarche a été initiée par les élus. Dès lors, il leur faut convaincre par le concret et la validation se fait dans les urnes. De fait, cela exige de faire preuve de courage politique pour se lancer dans des projets qui ne font pas consensus. Pour Sergée Moëlo, c'est une démarche d'éducation populaire qui vise à développer le sens critique des uns et des autres afin d'échapper à la pensée dominante. Les leviers sont l'information, la sensibilisation et la formation, et la valorisation des savoirs et savoir-faire locaux. Au quotidien, il est indispensable de pouvoir mobiliser un noyau de personnes non élues qui s'investissent concrètement dans les projets au sein de groupes de travail. Pour le projet de l'éco-lotissement les 2/3 étaient des personnes extérieures à la commune.

Quand il y a une reconnaissance provenant de l'extérieur de la qualité des projets, cela contribue grandement à leur acceptation et à leur appropriation par les habitants de la commune. Le renvoi d'une image positive de leur territoire les valorise à une époque où le monde rural est pessimiste quant à son avenir.

Sur l'île de Sein, on veut résister aux sirènes du tourisme de masse et garder son âme.

Ce n'est pas un refuge de militants de l'environnement ou politiques. L'île doit avoir la volonté de maîtriser son destin en résistant aux sirènes du développement standardisé. En refusant notamment un développement touristique incohérent ou d'activités de pêche qui pourraient dénaturer l'île et lui faire perdre cette âme qui la rend unique aux yeux des visiteurs. Il s'agit donc de penser une politique à l'horizon 20/30 ans, basée sur le bon sens, pour préserver l'attractivité de l'île tout en garantissant une pérennité économique à un tourisme et une pêche durables.

Bref faire du DD sans le dire, comme les anciens, parce que c'est ce qu'il y a de plus intelligent à faire.

6- Dans le désordre, des idées à retenir...

- Repartir de la base, chercher à entraîner la population et respecter ses choix.
- Replacer l'humain au cœur des projets.
- Les communes doivent retrouver de la capacité d'autonomie et d'initiative.
- Il faut avoir une utopie partagée par les élus et la population.
- Nécessité de s'inscrire dans la durée en ayant un projet à long terme.
- L'attractivité d'un territoire est aussi liée à son authenticité, au quotidien différent qu'il propose à ses visiteurs
- Très grand intérêt de la démocratie participative, des chantiers collectifs pour l'appropriation des projets.
- La collectivité peut avoir intérêt à soutenir une activité commerciale non rentable pour préserver le tissu social sur son territoire.
- L'installation de productions locales artisanales amène aussi de la matière grise.

7- Présentation de Coriandre et de Terra chanvre, acteurs locaux du DD

A l'issue de cette matinée bien remplie, les participants ont déjeuné au seul restaurant du bourg puis assisté à la présentation de l'entreprise Terrachanvre.

Coriandre, traiteur et restaurateur

La matinée s'est donc achevée par un repas au restaurant Coriandre. Nathalie Bénibri y propose des menus à partir de produits essentiellement biologiques et de saveurs venues d'ailleurs. Ouvert voici trois ans, il vient en complément logique de son activité de traiteur à l'échelle régionale. Elle peut ainsi proposer, le lundi et à petit prix, les restes de ce qui n'a pas été consommé sur des grands événements du week-end. Toute la semaine, nombreux sont ceux qui font le détour pour apprécier une cuisine différente et goûter une atmosphère conviviale. Pari réussi pour Nathalie, que de faire vivre un tel projet à l'écart des pôles d'activités et des grands axes de circulation.



L'entreprise Terrachanvre par Hervé Derrien, son gérant

Pionnière de l'éco-habitat, l'entreprise qui emploie trois salariés est une vitrine pour la commune. A deux pas du bourg, elle transforme des montagnes de chanvre biologique. Avec la paille on fabrique des matériaux destinés à la construction. De la graine, on extrait de l'huile très prisée en cosmétiques et exportée en Allemagne. Terrachanvre innove et vient notamment de mettre au point une machine à projeter l'enduit de chanvre, qu'elle a fait breveter. « Un gain de temps important : ce que l'on mettait quatre jours à réaliser l'est désormais en une journée. »

A retenir de la présentation :

- 300 hectares de chanvre bio produits en Bretagne qui permettent, transformés, l'isolation de 50 à 60 maisons/an essentiellement en rénovation
- Le chanvre conventionnel est quasi aussi cher
- Naturellement répulsif pour les rongeurs (utilisé sur les bateaux)



- 6 à 7 cm de chanvre = 10 cm de laine de verre
 - Le produit est exempt de fongicides.
 - Nécessité d'être très vigilant sur la mise en œuvre du matériau pour garantir son efficacité et sa durée
 - Peut être utilisé en isolation extérieure : 15 cm de chaux chanvre
 - La mécanisation a permis de réduire les temps de chantier et leur coût
-